

N°180
janvier 2016

profil

magazine



MEILLEURS VŒUX
pour 2016 !

Au quotidien

- Recensement
de la population

p.15

Dossier

- Budget 2016

p.5



2016 OULLINS NUMÉRIQUE

**François-Noël Buffet, Sénateur-Maire d'Oullins
et le conseil municipal**

sont heureux de vous convier à **la cérémonie des vœux
le jeudi 21 janvier 2016 à 19h** - Salons de l'Hôtel de Ville

Merci de confirmer votre présence au 04 72 39 73 08 ou vœux2016@ville-oullins.fr

Grâce à une gestion rigoureuse de nos finances et malgré une baisse des dotations de l'État, nous parvenons cette année encore à construire un budget qui préserve l'investissement sans avoir recours à l'augmentation des impôts locaux.

Ces contraintes fortes qui pèsent sur le budget de la Ville n'ont pas entamé notre détermination. Face à cette situation nouvelle, quelles sont en effet les solutions qui s'offrent aux communes? Réduire les dépenses de fonctionnement, diminuer les services à la population, augmenter la fiscalité, emprunter, réduire les investissements?

En ces temps difficiles pour tous, nous ne souhaitons pas accroître la pression fiscale sur les Oullinois. C'est la raison pour laquelle nous avons concentré nos efforts sur la réduction de nos dépenses de fonctionnement, la mutualisation et l'optimisation de notre organisation. C'est un choix difficile, mais c'est un choix volontaire guidé par notre conception de la justice sociale et par notre engagement à préserver les services qui rendent Oullins si attractive et agréable à vivre.

Grâce à la maîtrise raisonnée de nos charges, nous abordons l'année sereinement. Avec un budget global d'un peu plus de 33 M€ (fonctionnement 26,4 M€ - investissement 6,6 M€), nous sommes en capacité de répondre aux enjeux et aux objectifs que nous nous sommes fixés, dans l'équilibre et la prudence, avec la volonté affichée de concentrer prioritairement



nos efforts sur nos missions existantes afin d'améliorer encore davantage votre vie quotidienne.

Enfin, vous le verrez en détail dans les pages de ce numéro de Profil, notre budget 2016 fait la part belle à la continuation du plan d'entretien et de conservation de notre patrimoine et à la réalisation du programme d'investissements que nous avons annoncé (écoles, action sociale, espaces publics...).

Chacune et chacun d'entre vous peut voir que les grands projets que nous avons conduits ensemble (Mémo, Grande rue, métro...) ont transformé notre environnement. Grâce à notre action, Oullins est aujourd'hui l'une des villes les plus dynamiques, modernes et attractives de la Métropole ! Il nous faut maintenant gérer cette croissance avec rigueur et responsabilité.

C'est dans ce contexte, propice à construire ensemble un avenir meilleur, que je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, tous mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour 2016 ! ●

Bonne année !

le mandat

EN ACTION...

Inauguration de la résidence étudiante "La Cité"

09/2014



Remise de la première fleur dans les salons de l'Hôtel de Région

03/2015



Pose de la première pierre du Pôle petite enfance à Ampère

07/2015



02/2015

Inauguration du nouvel éclairage du stade du Merlo



03/2015

Inauguration de la nouvelle passerelle Chabrières sur l'Yzeron



Fin 2015

Fin des travaux de rénovation de la deuxième tranche de l'école Jules-Ferry





Les seniors au théâtre

Après de nombreuses années de cabaret, place au vaudeville ! À l'occasion des fêtes de fin d'année, tous les seniors oullinois de plus de 70 ans ont été conviés par la Ville au Théâtre de la Renaissance pour assister à la représentation de la pièce de Guitry "Le mari, la femme et l'amant". Près de 1 000 personnes ont profité du spectacle proposé et les avis sont unanimes : cette nouvelle formule a plu au plus grand nombre !



Un hommage en lumière

Mardi 8 décembre, près de 400 lumignons ont été déposés par les Oullinois pour éclairer les marches de l'Hôtel de Ville en souvenir des victimes des attentats du 13 novembre à Paris. Nos jeunes élus du Conseil municipal des enfants (CME) ont également rendu hommage aux disparus en faisant s'envoler 130 ballons blancs porteurs de paix et d'espoir.

Des messages positifs qu'ont aussi souhaité transmettre les collégiens de la Clavelière en réalisant textes, dessins et poèmes. Ils étaient présentés sur l'esplanade de la mairie ce soir-là et sont exposés dans le hall d'accueil jusqu'à fin janvier.



Profil n°180
janvier 2016

Sommaire

Entretien avec le Maire	3
Arrêt sur images	4
Dossier	5-13
> Budget 2016 : pas d'augmentation d'impôts	
Oullins au quotidien	14-15
> Ça déménage à Jules-Ferry	
> Marché de la Bussière : nouvelle aire de stationnement	
> Recensement : des chiffres et des êtres	
> Concours de dessin : imagine ton Pinocchio	
Tribunes d'expression politique	16-17
Agenda et infos pratiques	18

Parution mensuelle, 11 numéros par an
Imprimé sur papier 100 % recyclé non traité

Directeur de la publication François-Noël Buffet
Rédactrice en chef Elisabeth Corino
Rédaction Service communication - Ville d'Oullins
Photos Mathias Ridde, Service communication - Ville d'Oullins
Mise en page Service communication - Ville d'Oullins
Maquette Anatome
Régie publicitaire Service communication - Ville d'Oullins
Impression Brailly
Distribution Publi Services
Tirage 14 000 exemplaires

Profil est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, merci de le signaler au service communication au 04 72 39 73 79.





Cette année encore, la Ville n'augmentera pas ses impôts. Des efforts importants menés dans chaque service permettent d'équilibrer le budget malgré des contraintes de plus en plus fortes.

Budget 2016



> Entretien avec Christine Chaland
6^e adjointe
chargée des finances

Quel est l'impact de la baisse des dotations de l'État sur le budget de notre ville ?

Les collectivités locales en général, et notre ville en particulier, ont des budgets de plus en plus contraints. Comme nous nous y étions engagés en début de mandat, toute l'équipe municipale travaille au quotidien pour ne pas augmenter la pression fiscale sur les Oullinois jusqu'à la fin du mandat et ce malgré la forte diminution des dotations de l'État. Nous avons donc tout fait pour limiter nos dépenses même s'il reste des coûts incompressibles (décisions salariales imposées par l'État, évolution des normes...) auxquels il faut faire face.

Quelles sont les actions mises en place pour respecter ce budget ?

Un travail de renégociation des marchés et des prestations de services a été entrepris, une attention particulière a été apportée aux dépenses à caractère général et une réorganisation de notre fonctionnement interne a permis de contenir la masse salariale tout en conservant la qualité du service rendu à la population.

Grâce à ces efforts, nous sommes en mesure de maintenir notre soutien aux associations, au théâtre de la Renaissance et au CCAS avec une enveloppe budgétaire équivalente à celle de 2015.

Dans ce contexte difficile, la Ville a-t-elle les moyens de continuer à investir ?

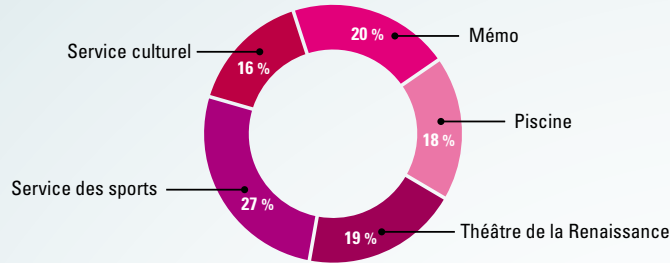
Rappelons que ce mandat 2014-2020 est marqué par une pause importante dans les dépenses d'investissement : l'enveloppe prévue équivaut à 20 millions d'euros. Pour autant, en 2016, les dépenses d'équipement resteront importantes - à hauteur de 4,5 M€ - que cela soit pour financer les grands projets, les aménagements au titre des politiques thématiques et les investissements courants (voir p.7).

Avons-nous toujours des emprunts à rembourser ?

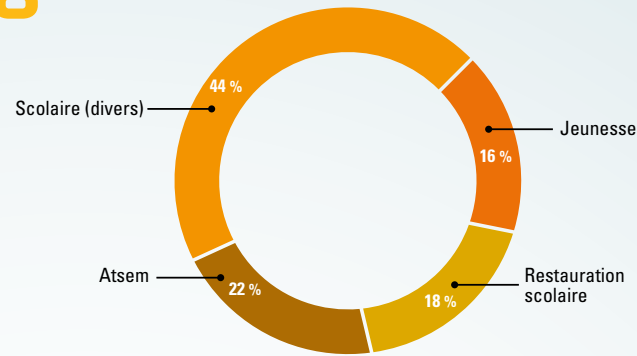
2015 aura été une année charnière puisqu'elle aura permis la sécurisation de 90 % de la dette liée aux emprunts structurés. Les négociations menées avec la Société de financement local (SFIL) ont abouti à la signature d'un protocole d'accord ramenant l'indemnité de remboursement anticipé de 12,5 M€ à 10 M€. Nous avons parallèlement sollicité le fonds de soutien aux collectivités et reçu une proposition de prise en charge à hauteur de 7,88 M€. Il reste donc à la charge de la ville un peu moins de 2,2 M€ à financer sur 15 ans, soit une charge nette de 110 000 € par an ●

Le budget primitif 2016 a été débattu et voté lors du Conseil municipal du jeudi 17 décembre 2015.

Le budget en images*



CULTURE, SPORTS
4 258 757€



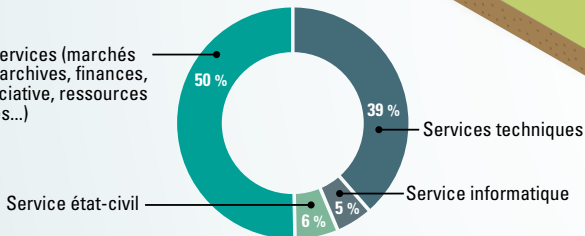
ÉDUCATION, JEUNESSE
5 204 742 €

SÉCURITÉ
985 128 €

Police municipale
Videoprotection
Stationnement



Autres services (marchés publics, archives, finances, vie associative, ressources humaines...)



RESSOURCES
7 521 704 €

TERRAINS DE TENNIS
PONT BLANC

LA CALIFORNIE

ÉCOLE
JULES FERRY

CHÂTEAU DE
LA BUSSIÈRE

GYMNASSE
MONTLOUIS

HOTEL DE VILLE

THÉÂTRE DE
LA RENAISSANCE

PÔLE
PETITE ENFANCE
AMPÈRE

CIMETIÈRE



BUDGET GLOBAL 2016
33 082 037 €



CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT
1 344 614 €

RECETTES

- de fonctionnement : 26 463 057 €
- d'investissement : 6 618 980 €

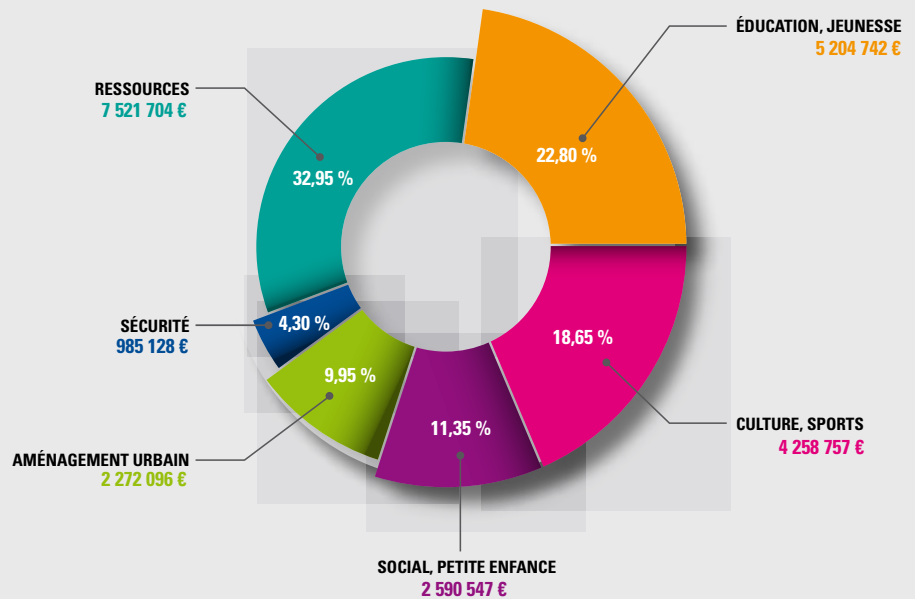
DÉPENSES

- de fonctionnement : 25 118 443 €
- d'investissement : 6 618 980 €

DETTE PAR HABITANT : 1 583€
(moyenne nationale : 1 147 €)

Répartition des dépenses budgétaires

Les dépenses de fonctionnement*



Les dépenses d'investissement

Malgré les conditions difficiles, la Ville poursuit ses investissements avec une enveloppe à hauteur de 4,5 M€ pour 2016.

Grands projets : 1,9 M€

- > École Jules-Ferry (3^e et dernière phase) : 1,5 M€
- > Château de la Bussière : 150 000 € (coût global : 550 000 € sur les exercices 2015 à 2017)
- > Acquisition du foncier Cascol tennis (2^e annuité sur 3) : 150 000 €
- > Restructuration du centre de la Renaissance (2^e tranche) : 100 000 €

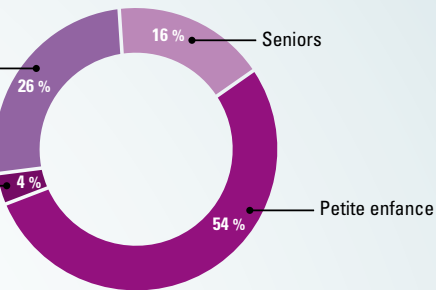
Politiques thématiques : 1,35 M€

- > Agenda d'accessibilité programmée : 315 000 € (2,8 M€ sur 9 ans)
- > Entretien du patrimoine scolaire : 350 000 €
- > Mise en valeur des espaces publics : 280 000 €
- > Cimetière : 200 000 € (programme de rénovation sur 6 années)
- > Plan numérique : 165 000 €

Investissements courants : 1,3 M€

- > Mises aux normes électriques et sécurité incendie
- > Renouvellement du matériel informatique, des véhicules et des matériels et outillages,...

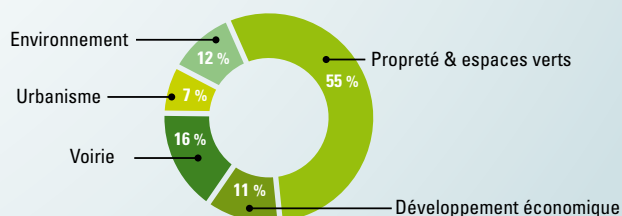
* Répartition des dépenses de fonctionnement par pôle (hors frais financiers et dotations versées)



SOCIAL, PETITE ENFANCE
2 590 547 €



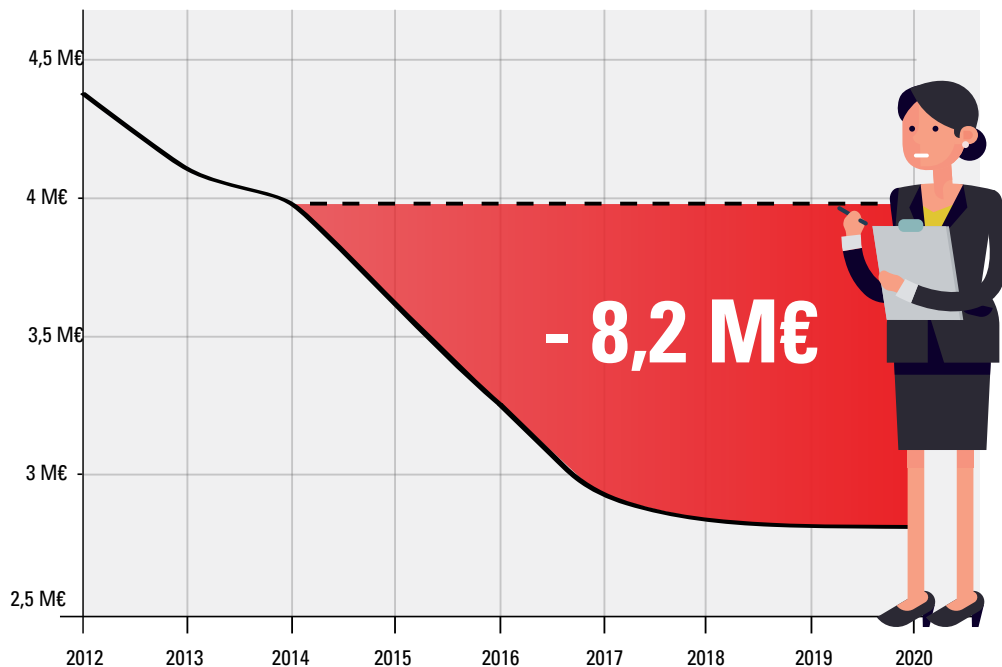
AMÉNAGEMENT URBAIN
2 272 000 €



- 8,2 M€ DE DOTATION DURANT LE MANDAT

Évolution de la DGF* d'Oullins 2012-2020 (en M€)

*Dotation globale de fonctionnement



Pas d'augmentation du
taux d'imposition de la Ville
pour 2016

Taxe d'habitation
2014 = 2015 = 2016
-> 26,10 %

Taxe foncière
2014 = 2015 = 2016
-> 24,27 %

Attention, malgré la stabilité des taux communaux pour 2016, une évolution des bases fiscales de +1% fixée par l'État est à prendre en compte.

Ainsi, si votre base nette d'imposition (à partir de laquelle est calculé le montant de votre cotisation) était de 3 000 € en 2015, elle sera de 3 030 € en 2016.

Cette année, les impôts locaux devraient rapporter 15 885 000 € à la Ville, soit 60 % des recettes de fonctionnement.

+ 2,4 M€ DE CHARGES NOUVELLES

Coût de la réforme des rythmes scolaires à Oullins : 650 000 €/an, dont 400 000 € à la charge de la Ville

Participation des familles	Fonds de participation de l'État	CAF	Ville d'Oullins
80 000 €	110 000 €	60 000 €	400 000 €

c'est plus de 10 M€ de perte pour le mandat 2014-2020 !



▲ Gilles Lavache

Premier adjoint chargé de l'action sociale, des personnes âgées, du logement et de l'insertion



Notre Ville vient de signer le nouveau Contrat de Ville qui couvre la période 2015-2020. C'est un engagement partenarial qui va nous permettre de poursuivre notre travail de soutien, de solidarité et d'animation dans les quartiers prioritaires. Plus globalement, notre action porte à la fois sur logement, l'insertion ou encore l'aide sociale. À travers le Centre communal d'action sociale (CCAS), notre Ville continue de soutenir les personnes les plus fragilisées de son territoire. Malgré l'intégration des compétences sociales au sein de la nouvelle Métropole, nous souhaitons conserver cette action, afin d'être au plus près de nos habitants. Cela se traduit notamment par un renforcement de l'accompagnement social et par un budget important consacré à l'instruction du Revenu de solidarité active (RSA) par le CCAS.

Notre politique de solidarité envers les personnes âgées restera importante en 2016. Notre ville compte plus de 6 000 seniors ! Favoriser le maintien à domicile, proposer des solutions de logement collectif, mettre en place des services facilitant la vie quotidienne (comme la navette Oullins Bus), mais aussi permettre à chacun de vivre des expériences intéressantes et inédites (grâce aux activités

du pôle seniors), voilà comment la Ville peut agir pour aider les seniors dans leur quotidien.

La mise en œuvre du projet d'établissement de La Californie débutera en 2016 et permettra d'améliorer significativement les conditions de vie des résidents. Autre nouveauté mise en place grâce au legs Forest : des "journées oxygène" destinées aux aidants, dans un esprit de solidarité et de partage.

ACTION SOCIALE

- Subvention d'équilibre du CCAS : 1 896 694 € (+1,6%)
- Subventions à caractère sociale : 584 000 €

POLITIQUE DE LA VILLE

- Programmation 2016 : 30 000 €

PERSONNES ÂGÉES

- Projet d'établissement de "La Californie"
- Lancement de l'opération "Seniors au cœur" lutte contre l'isolement des personnes âgées
- "Les journées oxygène" - actions d'aides aux aidants
- Amélioration des conditions de vie des personnes âgées : 400 000 € (legs Darioux)

AMÉNAGEMENT URBAIN, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DÉPLACEMENTS



Nous travaillons au quotidien pour gérer, entretenir et embellir les espaces publics municipaux, que cela soit les squares, les parcs, les cours d'écoles et de crèches...

Le budget 2016 est en légère hausse pour répondre à deux objectifs. Il permet tout d'abord de faire face aux nécessaires réparations à réaliser à la suite d'incivilités (tags sur les murs, détériorations du mobilier urbain, abandons de détritus) et tient également compte de l'augmentation des surfaces dont l'entretien nous revient deux ans après leur création (parc de Sanzy, pôle multimodal, espaces verts de la Grande rue et des berges de l'Yzeron). L'ensemble de ces aménagements est réalisé dans le respect de notre Agenda 21 avec pour objectifs des économies d'eau, le recyclage des déchets verts et la gestion durable de ces espaces.

Projet phare des aménagements 2016 : l'esplanade devant la Mémo va être aménagée afin d'offrir aux Oullinois et aux usagers du pôle multimodal un espace de qualité agréable à vivre et à traverser.

En 2015, près de 700 dossiers ont été instruits par le service Urbanisme, que cela soit pour des demandes de permis de construire ou de démolir, de poses d'enseigne, de certificats d'urbanisme... Un gros travail est donc réalisé en coulisse pour répondre aux demandes des habitants mais aussi pour organiser les grands projets

à venir. Au programme pour cette année : la révision du Plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H), les travaux préparatoires liés à l'arrivée du métro en centre-ville et la réflexion sur le futur éco-quartier de la Saulaie.

Nous renouvelons enfin notre soutien à la production de logements intergénérationnels par le biais de différents projets.

URBANISME

- Soutien à la production de logements sociaux : 150 000 € (12 logements au Château de la Bussière, 10 logements chemin des Célestins, 13 logements de La Cité - Avenue J. Jaurès)

VOIRIE ET CADRE DE VIE

- Esplanade de la Mémo : 230 000 €
- Aménagement du terrain de sport de Montmeïn : 20 000 €
- Square Dubois-Crancé : 30 000 €

Fonctionnement : 354 000 €

Investissement : 365 000 €

ESPACES VERTS

- Entretien des espaces publics existants : + 3,7 nouveaux hectares à gérer

Fonctionnement : 1 049 000 €

Investissement : 158 000 €



▲ Clotilde Pouzergue

2^e adjointe chargée de l'aménagement urbain, du développement durable et des déplacements





L'investissement dans les écoles constitue le poste principal de notre budget éducation jeunesse. Au programme : la réalisation de la troisième et dernière phase de travaux à l'école Jules-Ferry, le projet de création de classes dans l'école de la Saulaie et plus globalement, l'entretien et la rénovation des écoles.

Les ateliers périscolaires mobilisent tous les vendredis 41 intervenants associatifs et 85 animateurs municipaux pour 1 300 enfants. Grâce à l'expérience acquise récemment, leur organisation est simplifiée mais reste un exercice complexe. Quotidiennement, la Ville gère l'entretien des écoles et la restauration scolaire et soutient la mise en œuvre de projets au travers l'attribution de crédits culturels et pédagogiques. Autre enjeu majeur : l'accompagnement des jeunes à qui nous proposons de nombreux outils (chantiers jeunes, concours des Talents d'Or, Bourse Initiative Jeunes). Et cette année, dans le cadre de notre Projet éducatif de territoire (Pedt), nous complétons ces dispositifs par la création d'un parcours de réussite éducative qui offre un accompagnement pluridisciplinaire aux enfants, aux jeunes et aux familles qui en ont besoin.

Nous avons également en charge l'organisation d'activités lors des vacances scolaires et dès la rentrée 2016, nous prendrons en charge un accueil de loisirs le mercredi après-midi pour les 6-11 ans.

La Ville vient de lancer "Oullins numérique", un plan d'actions dont le premier objectif sera la mise en sécurité du réseau puis la déclinaison de services et outils simplifiant la vie des Oullinois. Dans ce cadre, nous poursuivons l'équipement en vidéoprojecteurs interactifs des écoles. Par ailleurs,

vous bénéficierez dès février d'un "portail familles" qui proposera de gérer les informations concernant vos enfants, de les inscrire aux activités municipales, périscolaires, de régler vos factures...



▼ Marianne Cariou

3^e adjointe chargée du scolaire, de la jeunesse et du plan numérique



SCOLAIRE

- Engagement et achèvement des travaux de l'école Jules-Ferry : 1 500 000 €
- Entretien des écoles : 80 000 €
- Création de classes à l'école de la Saulaie : 150 000 €
- Gestion des écoles : 1 075 000 € (hors frais de personnel)
- Participation à la scolarisation des enfants dans les écoles privées : 300 000 €

JEUNESSE

- Budget de la direction animation jeunesse : 56 000 €
- Activités périscolaires du vendredi : 600 000 € dont 400 000 € à la charge de la Ville

NUMÉRIQUE

- Oullins numérique : 165 000 € dont
- Modernisation des infrastructures réseau : 100 000 €
- Installation de vidéo-projecteurs à Jean-Macé : 50 000 €
- Portail familles : 92 000 € sur 4 ans, dont 15 000 € en 2016

SPORTS



Dans un contexte financier pourtant contraint, nous nous efforçons chaque année de conserver le même budget afin d'aider au mieux les 60 associations ou sections sportives et leurs 4 500 licenciés. Cette pluralité est un atout pour notre ville et ce n'est pas parce que nous avons des exigences de gestion que nous ne devons pas soutenir les clubs, bien au contraire ! Nous les accompagnons de manière plus adaptée et plus efficace.

Le sport est un "ciment social" que nous nous devons d'entretenir pour que les Oullinois puissent, le temps de leurs loisirs, se retrouver, oublier leurs soucis personnels et partager un moment de jeu et de détente. Nous soutenons également tous les champions qui sont la vitrine des clubs et, par extension, de notre commune.

Ces clubs, mais aussi les scolaires, disposent à Oullins d'infrastructures importantes et variées leur permettant d'exercer leur activité : deux stades, une piscine, trois gymnases, une salle d'escrime, un boulodrome... Tout ceci représente des frais financiers non négligeables pour leur entretien régulier.

Notre action vise aussi à favoriser la découverte sportive des enfants grâce aux activités proposées par nos animateurs lors des vacances et à faciliter leur inscription dans les associations. En permettant chaque année à plus de 600 familles de bénéficier du passeport jeunesse, nous offrons aux jeunes la possibilité de pratiquer une discipline sportive ou culturelle qui deviendra peut-être une passion.

Passeport jeunesse : 600 familles oullinoises bénéficiaires

Fonctionnement : 1 126 000 €
+ fonctionnement de la piscine : 777 300 €

Investissement : 83 650 €

- Opération d'entretien des terrains du stade du Merlo : 55 000 €
- Équipement gymnique salle Yann Cucherat : 10 000 €
- Défibrillateurs : 3 500 €



▼ Christian Ambard

4^e adjoint chargé des sports





▲ Louis Proton

5^e adjoint chargé de la prévention, de la sécurité, des affaires juridiques, de l'état civil et du cimetière



Pour lutter plus efficacement contre les incivilités et la petite délinquance, nous renforçons la vidéoprotection en complétant notre maillage de caméras. Nous souhaitons vraiment que les habitants se sentent en sécurité à Oullins et nous dotons nos policiers municipaux des outils nécessaires à leur protection et leurs interventions. Dans cet objectif d'amélioration de la qualité du service rendu à la population, un projet de mutualisation de notre Centre de supervision urbain avec d'autres communes est en cours, permettant ainsi d'en réduire les coûts de fonctionnement.

Et puisqu'il vaut mieux prévenir que guérir, nous poursuivons également notre participation au plan départemental d'actions de prévention de la délinquance.

Afin de réguler au mieux le stationnement en centre-ville et de favoriser les transports en commun, une extension de la zone payante sera développée.

Véritable élément patrimonial de notre commune, le cimetière est en cours de réhabilitation afin d'en garantir l'accessibilité, l'aménagement et la préservation. Après la mise en place d'études géotechniques et topographiques,

la reconfiguration de la masse K et l'installation de 32 emplacements au columbarium, ce sont des travaux de création d'un réseau d'assainissement et de réfection des allées qui vont être entrepris. Aussi paradoxal que cela puisse être, notre cimetière doit rester un lieu vivant et accueillant pour toutes les familles qui sont dans la peine.

POLICE MUNICIPALE

- Équipement des agents de la police municipale : 10 000 €

VIDÉO-PROTECTION

- Renforcement du nombre de caméras : 3 800 €
- Raccordement du CSU - Hôtel de police - SDIS : 40 000 €
- Lancement de la vidéo-verbalisation

RESSOURCES HUMAINES ET CULTES



Nous poursuivons nos efforts afin d'offrir un service public de qualité tout en sollicitant le moins possible le contribuable. Pour ce faire, ces dernières années ont été consacrées à la modernisation de l'organisation et du fonctionnement des services pour plus de transversalité, de mutualisation, de transparence et de simplification des démarches administratives. Et notre politique de gestion rigoureuse a permis de maîtriser les effets des réformes gouvernementales de financement de l'assurance vieillesse, la sécurité sociale, de refonte des grilles indiciaires... Le budget alloué aux frais de personnel demeure équilibré pour 2016 malgré des charges supplémentaires. La progression de la masse salariale n'est que de 1,6 % par rapport au budget primitif 2015 et son budget représente 53 % des dépenses de fonctionnement contre 56,7 % au niveau national. Rappelons que la Ville remplit également ses obligations en matière de taux d'emploi de personnes en situation de handicap soit 6,84 % en 2015 par rapport aux 6 % attendus.

Nous nous sommes par ailleurs dotés d'un certain nombre d'outils de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences permettant d'anticiper les évolutions du service public.

CHARGES DE PERSONNEL

- 53 % des frais de fonctionnement (moyenne nationale : 56,70 %)
- Agents reconnus travailleur handicapé : 6,84 % (> 6 % légaux)
- Plan de formation triennal 2016 -2018 : 50 000 € par an.



Georges Tranchard ▲

7^e adjoint chargé des ressources humaines et des cultes





▲ Marie-Laure Piquet-Gauthier

8^e adjointe chargée de
la petite enfance,
de la famille, de la santé
et du handicap



Chaque jour, nous sommes à vos côtés pour vous proposer l'offre de garde la plus adaptée à vos besoins. En mettant en place le programme "Bien accueillir toutes les familles", nous menons un réel travail d'écoute, que cela soit auprès des parents ou des professionnels de la petite enfance qui évoluent dans nos structures d'accueil ou à domicile.

La Ville propose également un Point accueil parents, intégré au Pôle petite enfance de la Bussière, qui informe et oriente sur les modes de garde possibles.

Un second pôle, en construction dans le quartier Ampère, offrira dès la fin d'année 20 places d'accueil en structure collective, un lieu d'accueil parents et un relais d'assistantes maternelles.

Sur le volet du handicap, une de nos priorités est l'accessibilité de nos établissements publics. Dans cet objectif, nous venons d'établir le calendrier de notre Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) permettant de mettre progressivement aux normes les 56 établissements concernés (voir "patrimoine").

Nous poursuivons également notre partenariat avec le Centre de la Famille et de la Médiation, soutien incontesté pour les personnes en situation de rupture du lien familial, conjugal ou fraternel (26 sessions de médiation en 2015).

PETITE ENFANCE

Fonctionnement : 2 117 713 €

- 230 places en établissement d'accueil du jeune enfant (194 en structures municipales et 36 en structures privées)
- Accueil de 513 enfants dans nos structures municipales
- 253 places chez les assistantes maternelles

- **Pôle petite enfance Ampère**
Travaux et aménagements : 88 830 €

CULTURE ET ÉCHANGES INTERNATIONAUX



Destiné à l'organisation des manifestations et à l'action culturelle, le budget de fonctionnement du service culturel reste stable par rapport à 2015. La Fête de l'iris, organisée chaque année en mai est l'événement culturel, familial et environnemental majeur de notre ville. Et l'édition 2016, durant laquelle nous célébrerons le 20^e anniversaire de notre jumelage avec Pescia, aura une tonalité particulière puisque nous allierons culture et relations internationales.

La culture doit pouvoir se vivre par tous et au quotidien. Nous attachons pour cela une grande importance à la sensibilisation musicale et artistique menée par les deux musiciens intervenant à temps complet dans les écoles primaires de la ville, mais aussi au travers de notre soutien réaffirmé au Théâtre de la Renaissance et aux associations culturelles.

Nous venons de fêter les 5 ans de la Mémo, un lieu ressource très fréquenté, riche d'échanges et de rencontres dont chacun doit pouvoir profiter. La simplification de la politique tarifaire mise en place en décembre dernier s'inscrit dans cet objectif d'accès pour tous. Nous avons aujourd'hui la volonté de développer et

enrichir son offre numérique tout en préservant et en renouvelant son fonds littéraire.

Une part du budget est également dédiée aux archives municipales. Au-delà de ses missions courantes, ce service coordonne les Journées européennes du patrimoine, divers projets d'expositions et la numérisation des documents patrimoniaux.

SERVICE CULTUREL

- 26^e édition de la Fête de l'iris
- Fête de la musique
- Fête du 8 décembre

Fonctionnement : 663 000 €

MÉMO

- Développer une offre numérique et traditionnelle de grande qualité

Fonctionnement : 867 816 €

Investissement : 6 000 €

THÉÂTRE DE LA RENAISSANCE

Fonctionnement : 824 000 €

dont contribution directe : 755 000 €

Investissement : 85 000 €



▲ Anne Pasturel

9^e adjointe chargée de la culture
et des échanges internationaux



Avec 220 cellules commerciales en centre-ville et la proximité du métro, Oullins est doté d'une réelle attractivité qui se ressent au quotidien et que nous nous devons de préserver. Depuis huit ans, la Ville soutient et finance l'action du management de centre-ville. En partenariat avec notre service économique, il crée ce lien indispensable avec les commerçants en restant à l'écoute de leurs besoins, en anticipant leurs mouvements et en créant avec eux des animations de proximité qui font vivre la ville. La Ville est également force de conseils pour les commerçants, leur apportant des éléments techniques et les orientent vers les chambres consulaires ou les dispositifs adaptés à leur projet. Notre participation au financement de dispositifs intercommunaux d'aides à la création d'entreprise tels que Graines de SOL ou CitésLab en est le reflet. Grâce à ce travail de terrain quotidien, le paysage commercial reste dense, riche et diversifié et Oullins s'affiche comme le 7^e pôle commercial de l'agglomération. Ainsi et malgré le turn-over des enseignes, même si nous ne pouvons pas imposer l'implantation de tel ou tel commerce, nous pouvons créer les conditions

favorables au dynamisme économique. Aménager qualitativement la Grande rue, installer de belles illuminations pour les fêtes, préempter des surfaces commerciales ou encore proposer 45 minutes de stationnement gratuit en centre-ville... contribuent à ce dynamisme. En 2016, nous poursuivrons cette politique visant la qualité d'accueil qui vous donne envie de faire vos courses à Oullins.



David Guilleman ▲

10^e adjoint chargé du commerce et du développement économique

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Développement des rendez-vous "les Printanières" et "les Automnales"
- Partenariat actif avec les entreprises et les commerçants en partenariat avec le management de Centre Ville
- Subventions à Oullins centre-ville et au management de centre-ville : 83 000 €



PATRIMOINE



▲ **Bruno Gentilini**

Conseiller municipal délégué au patrimoine



La troisième et dernière phase de rénovation de l'école Jules-Ferry vient de commencer. C'est un élément essentiel de notre budget pour 2016.

Un réaménagement de l'école de la Saulaie permettra également la réalisation de deux nouvelles salles et des travaux seront menés au centre de la Renaissance afin de favoriser l'autonomisation de la MJC et la mise en accessibilité d'une partie du bâtiment.

Mais, comme nous l'avons annoncé l'année dernière, ce mandat sera axé sur l'entretien de notre patrimoine. La Ville a, entre autres, la charge de 12 bâtiments scolaires, deux pôles petite enfance, une résidence pour personnes âgées, une médiathèque, une piscine, un stade, un boulodrome, trois gymnases et sept sites sportifs. Elle gère également 10 locaux administratifs, 17 espaces associatifs et 7 lieux culturels. Autant de sites qu'il faut entretenir au quotidien et qui feront bientôt l'objet d'aménagements dans le cadre de notre Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP). Répartis sur neuf ans, ces travaux seront en priorité réalisés dans les établissements accueillant un public très jeune, âgé ou fragile.

PATRIMOINE

Fonctionnement : 1 530 000 €
Investissement : 3 034 500 €

- **3^e tranche de l'école Jules-Ferry** : 1 500 000 M€

- **Centre de la Renaissance** : 260 000 €
(150 000 € + 110 000 € de report 2015)

- **Ad'AP** : 315 000 € en 2016
puis 320 000 € par an pendant 8 ans.

Entretien du patrimoine

- Mises en conformité : 50 000 €
- Maintien à niveau ou amélioration des installations de chauffage : 120 000 €
- Fonds de roulement pour le matériel, l'outillage, les véhicules : 114 000 €





Ça déménage à Jules Ferry !

Après plusieurs mois de travaux, la deuxième phase de rénovation de l'école Jules-Ferry vient de s'achever.

Le déménagement de trois classes à l'origine situées dans la partie centrale de l'école a été effectué la semaine précédant les vacances et les élèves de maternelle ont découvert leur nouvel environnement le jour de la rentrée. De jolies pièces lumineuses aux couleurs apaisantes, une grande salle d'évolution, un gymnase à l'acoustique feutrée, autant d'éléments qui participent au bien-être des enfants et de leurs enseignants.

Place désormais à la troisième et dernière phase des travaux prévue sur la partie centrale de l'école et qui sera, à terme, reliée par un couloir au bâtiment fraîchement investi ●



► Jean-Luc Pagnier, architecte

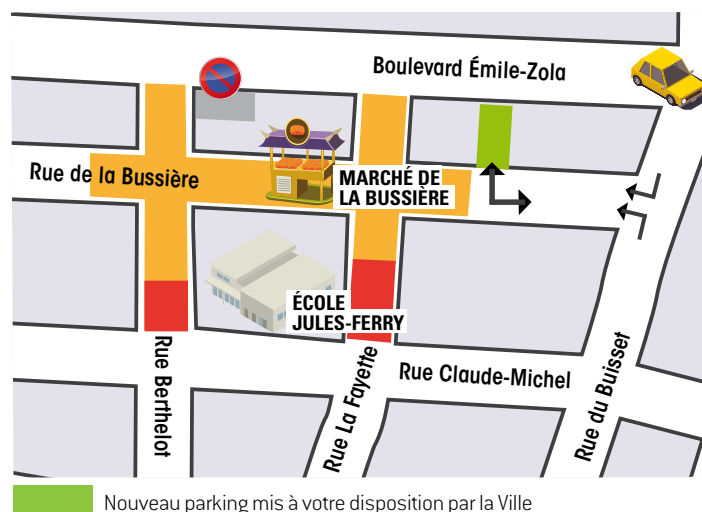
"Dans ce bâtiment réservé aux classes de maternelle, un travail important a été mené sur la recherche de lumière dans les différents espaces. Quel que soit le lieu où se trouveront les enfants, ils auront un point de vue sur l'extérieur, que ce soit la cour de l'école, le gymnase ou la salle d'évolution, et pourront ainsi facilement se repérer. Nous avons également apporté une grande attention à l'acoustique pour que les enfants et leurs enseignants puissent évoluer dans une ambiance calme et sereine."

Une matinée portes-ouvertes est organisée pour toutes les familles samedi 16 janvier à 10h30. Participez à cette visite en présence de l'architecte, du personnel éducatif et de l'équipe municipale et découvrez l'école Jules-Ferry sous un nouveau jour.

MARCHÉ DE LA BUSSIÈRE Nouvelle aire de stationnement

Pratique pour stationner, notamment le samedi matin, jour de marché à la Bussière, le parking du mur Démo n'est plus accessible au public pour cause de programme immobilier en cours de construction.

Consciente de la gêne occasionnée par ce changement et soucieuse de faciliter vos déplacements, la Ville a mis en place - à quelques mètres de là - une nouvelle aire de stationnement de capacité équivalente. Située au 20 rue de la Bussière, elle est à votre disposition uniquement les jours de marché de 7h30 à 13h15 en empruntant la rue du Buisset ●



EN BREF

Nouveaux horaires de la Mairie

Pour faciliter l'accès aux différents services municipaux, la mairie vous accueille désormais :

> le lundi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h,
> du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Le service État-civil et cimetière sera également ouvert au public le samedi de 9h à 12h.

||| 04 72 39 13 73

Nouveaux tarifs de la piscine

Afin de simplifier l'offre proposée par la Ville et de favoriser l'accès des Oullinois à cet équipement municipal, les tarifs de la piscine ont été modifiés.

||| www.ville-oullins.fr

Collecte des sapins

Déposez votre sapin dans l'un des huit points de collecte installés par la Métropole du 4 au 16 janvier.

||| www.ville-oullins.fr

Fête de l'iris

Dans le cadre de la préparation de la Fête de l'iris et plus précisément du projet Connect' danse, des ateliers gratuits de création de marionnettes sont proposés, dès le 15 janvier, les vendredis de 13h30 à 16h30, à la maison des sociétés. Inscription obligatoire, places limitées

||| Contactez Anne Grandsire
au 04 72 39 73 13

Des chiffres et des êtres

Chaque année, 1 100 foyers oullinois sont concernés par le recensement de la population. Cette enquête nationale menée par l'Insee en partenariat avec les municipalités permet d'avoir une connaissance très précise de la population de chaque commune (âge, profession, composition du foyer, conditions de vie...) pour mieux s'adapter à ses besoins.

De ces résultats découle la participation de l'État au budget des communes, le nombre d'élus au conseil municipal, l'installation de crèches, de commerces, la construction de logements...

Il est donc essentiel que chacun y participe ! ●

Si vous faites partie des foyers recensés...

Après vous avoir informés par courrier début janvier, l'un des cinq agents recenseurs recrutés par la Ville (et présents sur la photo ci-dessus) se présentera à votre domicile entre le 21 janvier et le 27 février.

Il vous remettra soit un questionnaire papier à compléter, soit des identifiants pour répondre directement par Internet, comme l'ont déjà fait 3,4 millions de personnes en 2015.

LE RECENSEMENT EN 4 QUESTIONS

> Pourquoi suis-je recensé alors que mon voisin ne l'est pas ?

À Oullins, comme dans toutes les communes de 10 000 habitants et plus, chaque année, c'est un échantillon de logements représentant 8 % de leur population qui est sélectionné. Seules quelques adresses par quartier sont concernées. Mais si vous déménagez, il se peut que vous soyez recensés deux années consécutives.

> Comment être sûr que la personne qui se présente à mon domicile est un véritable agent recenseur ?

L'agent recenseur doit vous présenter sa carte tricolore signée par le maire ou l'un des ses adjoints.

> Pourquoi l'agent recenseur ne dépose-t-il pas directement les documents dans ma boîte aux lettres ?

L'agent a uniquement à sa disposition les adresses et le nombre de logements à recenser. Il doit donc s'assurer que votre logement est bien occupé. Mais il n'a pas à rentrer chez vous si vous ne le souhaitez pas. Il doit simplement vous rencontrer pour vous déposer ces documents à caractère officiel et confidentiel puis convenir avec vous d'un rendez-vous pour les reprendre par la suite.

> Pourquoi indiquer mon nom puisque les résultats sont anonymes ?

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois.

CONCOURS DE DESSIN Imagine ton Pinocchio

Grâce au talent des enfants oullinois, le petit pantin de bois va à nouveau prendre vie sous forme de timbre...

Les 14 et 15 mai prochains, Oullins et de Pescia (Italie) célébreront leur 20 ans de jumelage lors de la Fête de l'iris. À cette occasion, le Conseil municipal des enfants (CME) propose un concours de dessin à tous les enfants scolarisés du CP au CM2 dans une école de la ville.

Le thème choisi ? Pinocchio, dont le conte a été écrit par Carlo Collodi, un auteur originaire de la région de Pescia. Chaque participant devra proposer une représentation personnelle de la marionnette italienne. Le dessin lauréat sera reproduit sur un timbre commémoratif présenté à l'occasion de la Fête de l'iris ! ●

Le concours est ouvert du jeudi 7 janvier au samedi 13 février 2016.

Bulletin d'inscription sur www.ville-oullins.fr



Élu(e)s socialistes et apparenté(e)s "Oullins demain"



Joëlle SÉCHAUD



Jérémy FAVRE



Raphaël PERRICHON

2016 est l'occasion pour notre groupe de vous souhaiter une année de joies, de projets personnels, riche de liens familiaux et amicaux, baignée d'attention aux autres, de tolérance. Le rythme de vie s'est accéléré ces dernières décennies, notre mobilité géographique a distendu nos attaches malgré notre communication facilitée, il convient pourtant à l'échelle de notre ville de mener une politique en faveur du lien social pour que renaisse ou s'affirme cette proximité que nous réclamons au-travers du "faire société" et du "vivre ensemble". Notre atout oullinois : la vie associative foisonnante où chacun/e peut rencontrer son voisin inconnu, où grâce à la pratique d'une activité de son choix se rejoignent satisfaction personnelle et bonheur collectif. Les valeurs portées par les associations accompagnent les plus jeunes dans un rôle co-éducatif avec les parents et l'école. Elles se transmettent auprès de leurs aînés en cimentant du lien et en créant de la solidarité. À moindre coût pour être accessible au

plus grand nombre, l'adhésion à une association est un choix de société, non consumériste et plus humaine. Subventionner les associations pour qu'elles puissent assurer leur rôle majeur et les appeler pour construire un projet éducatif local relèvent donc d'un choix de société et donc politique. Décider de réduire la participation financière municipale en mettant les associations en difficultés, comme l'a voté l'équipe de M. Buffet, décider de l'abandonner comme le prône l'extrême droite à Oullins, et attendre que la réforme des rythmes scolaires impose un projet éducatif local pour le faire fragiliser notre société communale : la vie associative avec ce qu'elle représente en ressources humaines bénévoles au service de la collectivité nous protège et nous rassemble. Fiers de la liberté conquise par nos aînés, symbole de notre pays, nous lui associons l'égalité et la fraternité. Elles vivent au sein des associations à la reconnaissance desquelles nous devons collectivement œuvrer, cette année plus que les autres ●

Élu(e)s "Oullins Bleu Marine"



Alain GODARD



Anne NEOUEÇAUR-CHUBURU

Comment est traitée la sécurité à Oullins

À plusieurs reprises nous avons été interpellés par certains de vos compatriotes oullinois pour nous informer d'un accroissement de l'incivisme et de l'incivilité sur la commune. Il s'agit principalement de problèmes de voisinage et voire même d'agressions verbales frisant parfois l'agression physique. À chaque fois que ces personnes se sont rendues au commissariat de police pour y déposer une plainte, elles ont reçu un refus catégorique de la part de la police nationale d'enregistrer un dépôt de plainte.

De plus, lorsque l'on appelle le 17 pour une intervention il est souvent répondu : nous viendrons dès que nous

pourrons ce qui fait que lorsqu'ils arrivent (1 heure après) bien évidemment l'incident est passé et ils ne constatent rien.

Qu'est ce que cela signifie : certains seraient-ils protégés et au-dessus des lois ?

Y aurait-il sur Oullins des zones de non droit ?

Aussi nous vous proposons de nous faire remonter vos remarques et vos problèmes sur notre mail oullinspatriote@orange.fr afin que nous puissions faire remonter vos problèmes auprès des personnes concernées.

Nous profitons de ce début d'année pour vous présenter nos vœux patriotes de santé, de bonheur et de paix ●

Élu "La Gauche Oullinoise"



Bertrand MANTELET

Réinvestir la République

2015 aura été l'année des reculs démocratiques et de la surenchère des radicalisations, tant politiques que religieuses. Elle sera à oublier très vite ! Pour que la démocratie conserve ses droits, ses valeurs, nous devons réinvestir la République. Dans notre ville, cela commence par être actifs dans tous les moments de démocratie de

proximité, dans les associations, les collectifs, là où le lien social et les échanges d'idées sont possibles... Ne laissons pas la place à ceux qui n'ont rien à dire, prenons la parole, partageons-la. La démocratie commence près de chez nous ! Nous vous souhaitons une excellente année 2016. (LGO: PCF, FG, GRAM et non-encartés) ●

Élu EELV et apparentés



Jérémy BLOT

Pour une politique alternative de sécurité

Le développement des liens sociaux permet de se sentir en sécurité. On peut pour cela s'appuyer sur les associations locales et les échanges intergénérationnels. C'est lorsque les échanges sociaux se multiplient, que les peurs diminuent et que baissent le recours à des choix électoraux dangereux. Stimulons la démocratie de

proximité en créant des comités de quartier dans toute la ville. Consultons les Oullinois sur les choix municipaux et soyons à l'écoute de leurs projets. Pour 2016, le groupe EELV et apparentés d'Oullins vous souhaite de bien vivre ensemble. Discutons sur : Lesverts-oullins@wanadoo.fr ou Facebook page EELV Oullins ●

Groupe "Oullins au cœur"



François-Noël Buffet



Gilles Lavache



Clotilde POUZERGUE



Marianne CARIDU



Christian AMBARD



Louis PROTON



Christine CHALAND



Georges TRANCHARD



Marie-Laure
PIQUET-GAUTHIER



Anne PASTUREL



David GUILLEMAN



Philippe LOCATELLI



Hubert BLAIN



Bruno GENTILINI



Blandine BOUNIOL



Emilie FAILLANT



Adrienne DEGRANGE



Clément DELORME



Danielle KESSLER



Philippe SOUCHON



Françoise POCHON



Marcelle GIMENEZ



Bertrand SEGRETAIN



Sandrine HALLONET-
VAISMAN



Frédéric HYVERNAT



Chantal TURCANO-
DUROUSSET



Sandrine GUILLEMIN



Paul SACHOT

Bonnes (ré)solutions

Si le début de l'année est traditionnellement le temps des bonnes résolutions, c'est aussi celui de la présentation de notre budget pour les 12 mois à venir. Contrairement aux résolutions qui ont souvent tendance à s'évanouir avant les premiers jours du printemps, notre budget, lui, s'inscrit dans une volonté déterminée de mener à bien tous nos projets pour 2016. Les objectifs du budget primitif que nous avons voté à l'occasion du Conseil municipal du 17 décembre dernier sont clairs : priorité aux investissements de proximité, économies et maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, gestion rigoureuse de l'endettement.

Ces objectifs ne sont pas nouveaux. Notre gestion responsable de l'argent public est depuis longtemps reconnue au niveau métropolitain et Oullins apparaît régulièrement dans de nombreux classements comme une Ville aux finances équilibrées qui sait répondre aux enjeux de son territoire tout en préservant sa capacité d'investissement, les services qu'elle offre à ses habitants et la mise en valeur de leur cadre de vie.

C'est un exercice rendu difficile, notamment depuis deux ans en raison de décisions extérieures, sur lesquelles nous n'avons pas le contrôle mais qui font peser une charge énorme sur les communes, pour certaines tenues à un périlleux exercice de grand écart ou à des choix cornéliens. En effet, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (400 000 euros par an de dépenses nouvelles à la charge de la Ville) et la baisse de la dotation globale de fonctionnement versée par l'État (450 000 euros de recettes en moins rien que pour 2016) créent une distorsion des finances municipales, aussi forte que soudaine.

Dans ces conditions, le coup porté est rude et certains ne s'en relèveront peut-être pas. Fort heureusement, nous n'avons pas attendu que le ciel nous tombe sur la tête pour mettre en place à Oullins, et ce depuis de nombreuses années, différents leviers destinés à optimiser l'utilisation des deniers publics. Réorganisation de nos services, mutualisations, contrôle des dépenses de personnel, sécurisation de la dette... autant d'éléments qui nous permettent, dans le contexte très contraint que nous venons de décrire, de vous offrir des services de qualité

au sein d'une ville qui se développe et de vous garantir que nous n'augmenterons pas les impôts d'ici la fin du mandat !

Ainsi, un important travail d'optimisation de nos services, a permis de maintenir la masse salariale de la Ville à un niveau très inférieure à la moyenne nationale : 52,9 % contre 56,7 % pour les communes de même strate. Les dépenses à caractère général sont, pour leur part, en baisse de 40 000 euros par rapport à l'an dernier. Dans un article de début décembre intitulé "Les villes de l'agglomération les plus dépensières (et les plus économes)", l'hebdomadaire Tribune de Lyon relève d'ailleurs les très bonnes performances d'Oullins dans ces domaines puisque nos dépenses de fonctionnement sont de 881 euros par habitant (contre 909 euros en moyenne, 1 160 à Givors ou 1 515 à Vaulx-en-Velin) et de seulement 499 euros par habitant pour les coûts de personnel (contre 550 euros en moyenne, 646 à Lyon et 947 à Vénissieux).

Ces bons chiffres n'obèrent pas notre capacité à soutenir le milieu associatif qui reste une de nos priorités. Notre appui financier n'a ainsi cessé d'augmenter en volume entre 2012 et 2014 et le montant prévu en 2016 sera identique à celui de 2015 soit pas moins de 1 925 000 euros ! La subvention d'équilibre versée par la Ville au Centre communal d'action sociale reste quant à elle quasiment stable à hauteur de 1 896 694 euros. Même en période difficile, nous sanctuarisons les budgets qui profitent au plus grand nombre ainsi qu'aux plus démunis.

De la même façon, nous poursuivons nos investissements au bénéfice de tous les Oullinois. Qu'il s'agisse de grands projets (fin de la reconstruction de l'école Jules-Ferry, restructuration du château de la Bussière...), d'aménagements thématiques (cimetière, plan numérique, accessibilité des bâtiments, mise en valeur des espaces publics...) ou d'investissements courants, l'enveloppe qui y sera consacrée en 2016 est de 4,5 millions d'euros.

Pour conclure cet exposé un peu aride, mais nécessaire au débat citoyen et à la transparence démocratique, notre équipe vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette nouvelle année ! ●

LA MÉMO

9 janvier - 11h
Les p'tites histoires du samedi
(dès 3 ans)

13 janvier - 17h
Temps du conte (dès 3 ans)

13 janvier - 17h
Temps du conte (dès 3 ans)
Mémo Montlouis

16 janvier - 10h30 et 11h30
Samedi des tout-petits
Pour les enfants de 6 mois à 3 ans
et leurs parents
Sur inscription au 04 26 04 11 71

20 janvier - 17h
Temps du conte (dès 3 ans)

23 janvier - 15h
Ciné-club

26 janvier - de 19h30 à 20h30
Texte à dire "Venez à Venise !"
Par la compagnie "Ce bleu
exactement"

27 janvier - 17h
Ciné mioches (dès 5 ans)

30 janvier - 11h30
Mon p'tit ciné (dès 3 ans)

THÉÂTRE

Du 13 au 16 janvier - 20h
Le sentiment d'une montagne
Théâtre musical

Du 21 au 24 janvier - 20h
Le jeu de l'amour et du hasard
Théâtre

26 janvier - 20h
Halla San
Concert

29 janvier - 20h
Joue à Tom Waits
Concert

CITOYENNETÉ

21 janvier - à 19h
Cérémonie des vœux
de l'équipe municipale
Hôtel de Ville

23 janvier
Tournoi de foot en salle U10
(Cascol foot)
Gymnase Herzog

24 janvier
Tournoi de foot en salle U11
(Cascol foot)
Gymnase Herzog

SPORTS

3 janvier
Tournoi de foot en salle (Cascol foot)
Gymnase Herzog

9 janvier - 17h45
Rencontre de Top 12 de badminton
(Baco)
Gymnase Herzog

10 janvier
Tournoi "Prestige" de foot en salle
U10 (Cascol foot)
Gymnase Herzog

10 janvier - de 13h à 17h
Plateau U7 mixte Baby basket
(Sgosff)
Gymnase Giono, avenue Ernest-
Auboyer, Saint-Genis-Laval

16 janvier
Tournoi de foot en salle U12
(Cascol foot)
Gymnase Herzog

17 janvier
Tournoi de foot en salle U13
(Cascol foot)
Gymnase Herzog

DIVERS

Du 4 au 16 janvier
Collecte des sapins

9 janvier - 15h
Après-midi chansons et galette
(Val d'Yzeron et UNRPA)
Salle Collovray - 5€
Renseignements et inscriptions
au 06 83 02 43 61

11 janvier - de 14h à 20h
Vous attendez votre 1er enfant ?
Rencontres entre parents
Caf - 44 avenue Jean-Jaurès
04 72 66 15 80

11 janvier - de 14h30 à 16h30
Informations sur le diabète de type 2
Maison des sociétés
Sur inscription 04 78 60 96 30

14 janvier - de 15h à 19h
15 janvier - de 9h15 à 12h30
et de 15h30 à 19h
Collecte de sang
Salle Collovray
Centre de la Renaissance

16 janvier - 11h30
Portes ouvertes
de l'école Jules-Ferry
rue Claude-Michel

16 janvier - 20h
Spectacle de comédies musicales
par le groupe vocal Corps à chœurs
au profit de l'association L'orchidée
Salle des fêtes - Parc Chabrières
06 28 72 54 45
www.lorchidee.org

20 janvier et 1^{er} février - de 14h30 à 16h30
Informations sur le diabète de type 2
Maison des sociétés
Sur inscription 04 78 60 96 30

Du 21 janvier au 27 février
Recensement
Voir p.14

23 janvier - de 9h à 12h
Portes ouvertes à l'école
Saint-Thomas d'Aquin
rue du Perron

31 janvier - 14h
Loto (Cascol foot)
Gymnase Herzog

6 février - 12h
Matinée dansante (Fnaca)
Salle des fêtes - Parc Chabrières

HÔTEL DE VILLE
Place Roger-Salengro - BP 87
69923 OULLINS Cedex
tél. 04 72 39 73 13
fax 04 78 50 81 78
www.ville-oullins.fr
contact@ville-oullins.fr
www.facebook.com/Oullins
twitter.com/VilledOullins

Horaires d'ouverture au public :
lundi : 10h - 12h30 / 13h30 - 17h
du mardi au vendredi : 8h30 - 12h30 /
13h30 - 17h
Permanences État civil : samedi : 9h - 12h
n° vert : 0800 013 477
n° vert propreté : 0800 717 888

LA MÉMO - 8 rue de la République
tél. 04 26 04 11 71

MÉMO MONTLOUIS - 39 bd Général De Gaulle
tél. 04 78 51 60 17

PISCINE MUNICIPALE - 44, Grande rue
tél. 04 72 66 12 40

POLICE MUNICIPALE : 04 37 20 12 00

PERMANENCES OUVERTES AU PUBLIC
Maison des Sociétés, 37 rue Raspail

> Impôts : le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 11h,
uniquement en avril, juin, septembre, octobre et
novembre

> Aide aux victimes
le 2^e mercredi du mois de 14h à 16h30

> Conciliateur de justice
1^{er} et 3^e mercredis du mois de 13h30 à 17h
(sur rendez-vous au 04 72 39 73 13)

> CICAS (Retraites)
les 1^{er} et 3^e jeudis du mois
de 9h à 12h et de 13h à 16h30
(sur rendez-vous au 0820 200 189)

> Avocat-conseil
tous les vendredis de 10h45 à 12h15

> Boutique de droit (Amély)
sur rendez-vous au 04 78 51 59 28
les 3 premiers vendredis du mois de 13h à 17h
à la Maison des sociétés et le dernier jeudi du mois
de 13h30 à 16h30 au Centre social de la Saulaie

ENCOMBRANTS
Service voirie et cadre de vie, tél. 04 72 39 73 13

- Déchèterie de Pierre-Bénite - chemin de la Gravière
tél. 04 72 39 21 87

- Déchèterie de Francheville - Z.I. de Taffignon,
29, route de la gare - tél. 04 78 59 04 32

CIMETIÈRE - 96, rue du Perron
tél. 04 72 39 73 18
Ouvert tous les jours de 8h30 à 17h

PERMANENCES
M. Michel TERROT - Député du Rhône
8, rue Victor Hugo
69600 OULLINS
tél. 04 78 50 50 50

M. François-Noël BUFFET - Sénateur du Rhône
57 rue Edouard Herriot
69002 LYON
tél. 04 72 39 36 00 - fax 04 72 39 36 39

la Super Halle
D'OULLINS



VENTE DIRECTE
PRODUITS
FERMIERS



ÉPICERIE
BIO



RESTAURANT
TRAITEUR



EN CE
MOMENT

*Après les fêtes, faites le plein de vitamines
avec les clémentines et les endives !*

**OUVERTURE DU
LUNDI AU VENDREDI
DE 10H À 20H ET
SAMEDI DE 10H À 19H**

105 avenue Jean Jaurès
69 600 Oullins
Quartier La Saulaie
Direction Pierre-Bénite

04 78 56 69 72
www.lasuperhalle.fr

LYON AUDITION
CORRECTION AUDITIVE DE L'ADULTE ET DE L'ENFANT

Maryline GUSTIN
Sophie DELBORT
Audioprothésistes D.E.

*Vous souhaitez une belle
et heureuse année*



111, Grande rue - Oullins - 04 78 86 97 28

GILLES RUILLAT PLOMBERIE
06 20 70 75 02



- devis rapides 
- dépannage/installation 
- renovation/entretien 
- conseils 
- sanitaire/chauffage 
- fuites eau/gaz 
- débouchage sanitaire 

gilles.ruillat@sfr.fr
BONNE ANNÉE 2016

41 boulevard Général de Gaulle
69600 OULLINS

la Renaissance
Théâtre Musique



5 février à 19h
6 février à 15h

CARRÉS
SONS

Spectacle musical / Création

Gérald Chagnard
Sylvain Nallet
Émilie Flacher
La Corde à vent, collectif
L'Arbre Canapas


Dès 2 ans

OULLINS LYON MÉTROPOLE
04 72 39 74 91 / www.theatrelarenaissance.com

*Bu mois de janvier, votre magasin se rénove !
Pendant ce temps, toute l'équipe de
votre **Intermarché d'Oullins** se
mobilise pour vous accueillir.*



Intermarché

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

143, boulevard Emile Zola - 69600 Oullins
Lundi à samedi, 8h45-19h45

04 78 51 35 74

leDRIVE
Intermarché

www.ledriveintermarche.com

Grignotage. Insomnie
Stress . Ménopause
Post grossesse...
Kilos en trop ?

“ Ma diététicienne
Ma solution !

Aurélia
-46 kg
EN 8 MOIS



NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

NATURHOUSE OULLINS - 1 PLACE ARLES-DUFOUR - 04 78 81 83 54 - naturhouse.oullins69@gmail.com

1. Suivi hebdomadaire par votre diététicien(ne)
2. Plan diététique Personnalisé
3. Produits à base de plantes, fruits et légumes

UNE MÉTHODE EXCLUSIVE ET UNIQUE
+ DE 550 CENTRES EN FRANCE

Plus de 4000 personnes ont pu bénéficier de la méthode NATUR HOUSE en France, dans un cadre sécurisé et contrôlé.
Méthode NATUR HOUSE en France, sous licence de NATUR HOUSE, 2010-2015. Tous droits réservés.